



Instinctivement Nature

NUMÉRO 68 - AOÛT 2021

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



SAGA NUTRITION
 ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
 04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

FABRIQUÉ EN FRANCE

CHASSE PRO
 QUALITÉ PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14

Excellente digestion et appétence avec nos croquettes

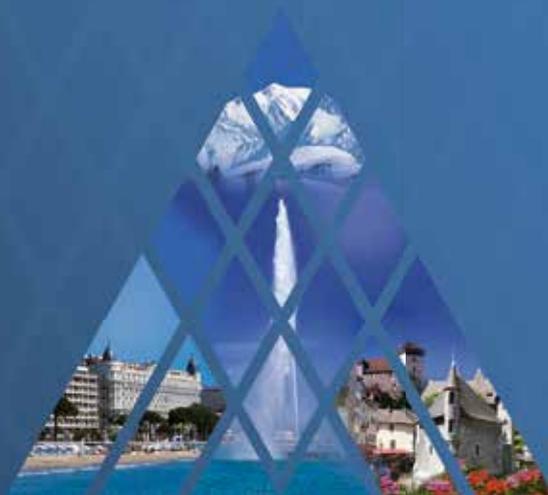
NOUVEAU 32/16

PRIX DIRECT FABRICANT

TRADITION

SAVEUR TONUS ENERGIE JUNIOR

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
 Nous contacter pour les conditions



www.fiduciaire-jfpissetta.com

La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils
 Spécialiste en relations et implantations transfrontalières



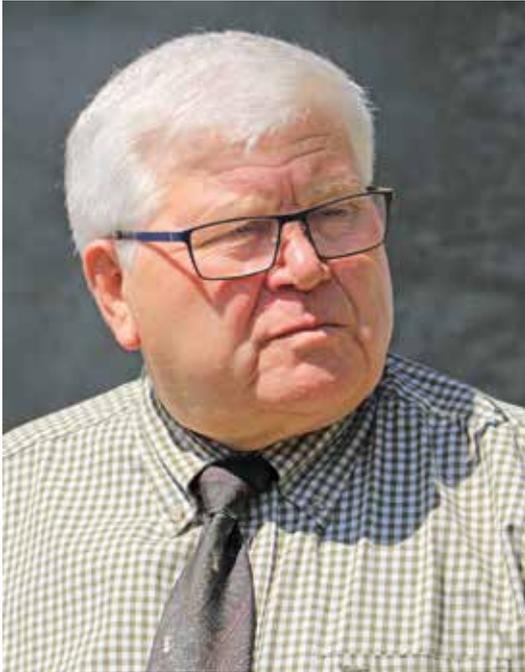
FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE



« QUE LA CHASSE AIT LE VENT EN POUPE ! »



L'exercice de la chasse, bien que scellé dans le marbre de la loi, nécessite, sous la pression sociétale actuelle, un combat permanent. L'établissement de l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse 2021 en est l'illustration. Notre demande de rétablissement du tir anticipé du chevreuil, dans les conditions du code de l'environnement, n'a pas été acceptée. Malgré un accord préalable avec le Directeur Départemental des Territoires et ses services, sur des bases plus restrictives que les textes, la validation très majoritaire du CDCFS, Monsieur le préfet a préféré maintenir la rédaction 2020 limitant ce mode de chasse. Cette décision a contraint le conseil d'administration de la Fédération à envisager exceptionnellement un recours sur le fond devant le tribunal administratif.

Il en va de même en matière de suivi du loup. Le manque d'écoute des instances gouvernementales après la position nationale, prise à ma demande, de suspendre la participation des chasseurs au dispositif d'interventions, a contraint les représentants nationaux à se retirer du groupe national loup. Les Fédérations des Chasseurs de

Savoie et Haute-Savoie, ainsi que les instances agricoles départementales, ont adressé une lettre commune au préfet de Région pour lui demander de faire évoluer le fonctionnement actuel sur plusieurs points et notamment, d'autoriser l'utilisation par les chasseurs formés, de matériel de vision nocturne. Cette démarche a abouti à une réunion du groupe départemental loup mi-juillet, à un échange utile et a ouvert, même si elles restent timides, de nouvelles avancées.

Suite aux soirées organisées à l'attention des présidents de sociétés de chasse pour découvrir l'extension de la maison de la chasse, le conseil d'administration organisera, dès que la situation sanitaire le permettra, des "portes ouvertes" à votre attention. Elles vous permettront à votre tour de visiter les lieux dans un cadre festif, le nouvel accueil fédéral, la boutique Instinctivement Nature, l'atelier de traitement de la venaison de gibier et de le partager avec les associations cynégétiques départementales.

Cet atelier de traitement de la venaison a obtenu début juillet l'agrément sanitaire indispensable à son fonctionnement par les services de la DDPP. C'est une grande satisfaction. J'en profite pour saluer à nouveau le soutien important de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental, sans qui cet outil inédit n'aurait pu voir le jour.

Notre mission éducative en direction du jeune public s'intensifie avec une convention en passe d'être signée avec les services départementaux de l'Education Nationale. Elle contribuera à la découverte des milieux, de la faune sauvage ordinaire et à la sensibilisation des futures générations à la préservation de la nature et de la biodiversité. A ce titre, le site pédagogique et ludique Animalins conçus pour les scolaires sera complété d'un troisième jeu dès cet automne.

En dépit des attaques dont elle est l'objet, la chasse a plus que jamais le vent poupe. L'établissement des plans de chasse, s'est très bien passé. Les inscriptions à l'examen du permis de chasser explosent et nous devons intervenir auprès de l'OFB pour bénéficier de disponibilités supplémentaires pour nos examens. Nos pratiquantes témoignent de leur dynamisme avec la création d'une association de femmes chasseresses de Haute-Savoie. Je les félicite et les encourage à promouvoir efficacement leur place et leur rôle au sein de nos structures.

L'heure de l'ouverture approche. Je souhaite vraiment que la pandémie continue à reculer et nous permette d'exercer notre art avec la liberté requise. Je vous invite à la plus grande prudence et au respect scrupuleux des règles de sécurité. Soyons exemplaires. Belle saison à chacune et chacun.

**Votre Président,
André MUGNIER**



SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

Chasse à la glu	-06
Décisions de justice	-07

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Les dernières réunions du conseil d'administration	-08
Annemasse Agglo, des belles surprises	-09
Valorisation de la venaison, l'atelier est prêt	-10
Rencontre du conseil municipal de Villy-le-Pelloux	-12
Animation en milieu scolaire, un beau programme à Sevrier	-13
Loup : les ruraux de la Haute-Savoie se rebiffent	-14
Diagnostics des territoires, c'est parti !	-15
Les présidents visitent l'extension du siège fédéral	-16

INTERVIEW

Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie	18
--	----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Des drones pour rechercher les faons	-20
--------------------------------------	-----

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG : calendrier des tirs 2021	-21
L'APA 74 fête son trentième anniversaire	-22
Chasseresses des Alpes, la nouvelle association	-23

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétiques du Mont-Blanc et d'Arve-Giffre	-24
Pays cynégétique du Mont-blanc	-26
Pays cynégétiques des Aravis et de la Semine	-28

SOUVENIR

Hommage aux chasseurs disparus	-29
--------------------------------	-----

7 En validant en ligne : www.chasseurs74.fr/je-valide-mon-permis

Gage de rapidité et de sécurité.

7 En retournant votre bon de commande accompagné du chèque de règlement à la fédération.

7 Contact **Lisa** : & 04.50.46.89.30.



Cédric GAYDON Eurl

- Travaux spéciaux et forestiers
- TP • VRD
- Accessoires :
 - godet cribleur
 - godet de curage orientable
 - godets de 30cm à 1m
 - broyeur forestier
 - rogneuse de souche
 - brière-roche hydraulique
 - tête d'abattage AFM 45

Tél. 06 82 80 66 71
c_gaydon@hotmail.fr
www.gaydon-pallesrhone.com

1801, Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE

32/14

à partir de:

18€_{40 ttc*}

le sac de 20KG

CROQUETTES CHASSE

ASD

GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE

TEL: 06 09 61 41 26



Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales

Chiots
Éleveurs
Chats
Chasseurs



*Prix Palette

Palette de 39 ou 36 sacs
suivant les références
suivant la zone géographique

CROQUETTES CHASSE

DOG TONIC 32/14
DOG PERFORMANCE 30/15
DOG ACTIVE 28/14
DOG VITAL 24/10
JUNIOR
27/13 FRANÇAISE



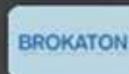
PATES PRECUTES DE SAVOIE

PATES ET VIANDES 12,5KG
PATES LAIT ET VITAMINES
7,5KG
PATES LAIT ET VITAMINES 15KG
HUILE DE SAUMON



WWW.ANIMAL-SERVICES-DISTRIBUTEUR.COM

PATRICE.GILLIBERT@SFR.FR



LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 68 - AOÛT 2021

Directeur de publication

Philippe ARPIN

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MME OBERSON

MM. COQUILLARD, LEVRAY, MANIGLIER,
MUGNIER, NICOLLIN, POËNCET, ARPIN, COURSAT

Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX
& 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG

9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset
74960 MEYTHET
& 04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT

Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



Photo de couverture

Chasseresse
de la Haute-Savoie

@melchasse

© Coralie Poivez



INFORMATION NATIONALE

CHASSE À LA GLU : Le ministère détruit, la FNC boycotté

Alors que le Conseil d'Etat a rendu sa décision dans le contentieux sur la chasse traditionnelle à la glu, pour lequel la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) avait fixé ses recommandations en mars dernier, Barbara Pompili continue son œuvre de déconstruction des chasses traditionnelles en s'attaquant maintenant à l'Arrêté cadre du 17 août 1989. Le conseil d'Etat s'était, quant à lui, alors contenté d'annuler les arrêtés de 2018/19 fixant les quotas de capture en application de cet arrêté cadre.



© Dominique Gest

Le Conseil d'Etat n'avait pas annulé cet arrêté de 89 auquel il manquait simplement un argumentaire complémentaire au caractère traditionnel de la capture à la glu. Celui-ci devant expliquer l'absence de solution alternative satisfaisante (élevage et reproduction des mêmes espèces en captivité) et démontrer que les espèces capturées accidentellement ne subissent pas de dommages autres que négligeables.

C'est ce que demandait l'arrêt de la CJUE de mars dernier et que le Conseil d'Etat dans son arrêt du 28 juin a confirmé.

La ministre a fait preuve d'une incroyable célérité pour envisager,

sans la moindre concertation préalable avec la FNC, d'abroger l'arrêté de 89 au lieu de le compléter, car cette chasse traditionnelle fait bien partie des possibilités légales de dérogation prévues par la directive européenne.

La FNC déplore que la ministre ait toujours refusé de prendre en compte les éléments produits par la FNC et la Fédération Régionale des Chasseurs de PACA, faisant état du faible stress des oiseaux capturés, de l'impossibilité de remplacer ce mode de capture par de l'élevage et du faible taux de capture accidentelle.

Par ce boycott, la FNC souhaite dénoncer la manière idéologique

dont la ministre gère les dossiers relatifs à la chasse, particulièrement sur le dossier des chasses traditionnelles. Les représentants de la profession agricole (FNSEA et l'APCA) et celui des lieutenants de louveterie ont été solidaires de cette position et ont également décidé de boycotter ce CNCFS.



Pour Willy Schraen :
"L'action convergente entre la ministre de la transition écologique et la commission européenne commence à peser lourd sur l'avenir de nos passions et de nos traditions rurales" !

NOUVEAUTÉS !

Chambre froide de la marque Klégé.
3 modèles disponibles !

En vente par **Instinctivement Nature**.

Profitez de tarifs préférentiels pour les chasseurs...

Pour obtenir les détails (prix et fiches techniques)

contactez-nous au 04.50.46.89.21



BRIGITTE BARDOT COMDAMNÉE...

Le Tribunal Judiciaire d'Arras vient de rendre un jugement exemplaire condamnant Brigitte Bardot pour **injures publiques envers le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC)**.

Les faits remontent à octobre 2019, quand l'ancienne actrice s'était fendue d'un éditorial au vitriol sur le site de sa Fondation, dans lequel elle proclamait sa haine et son mépris pour les chasseurs, qu'elle qualifiait "*sous-hommes d'une abjecte lâcheté aux trognes d'ivrognes*" et de "*terroristes du monde animal*". Elle visait plus spécialement Willy Schraen en sa qualité de président de la FNC en le dépeignant comme "*l'exemple flagrant de cette honteuse perversité*" et de "*prédateur au gros visage plein de suffisance*".

Assumant totalement ses propos à l'occasion de l'audience le 22 mai dernier, elle a été condamnée à une peine de **5000 €** d'amende pour injures publiques. Elle devra en outre verser **1000 €** à Willy Schraen et le rembourser des frais de procédure qu'il a dû exposer pour se défendre.

Suivant les demandes de la FNC, le juge a aussi condamné Brigitte Bardot à supprimer de ses écrits ces références injurieuses envers les chasseurs et à publier un extrait du jugement sur la page éditoriale du site de sa Fondation.

Rappelons que la Fondation Brigitte Bardot reste par ailleurs sous le coup d'une procédure engagée par la FNC suite à sa campagne d'affichage d'avril dernier stigmatisant les chasseurs en leur intimant de rester chez eux "*pour sauver des vies*". |

Pour Willy Schraen :

"C'est une décision exemplaire qui était attendue avec beaucoup d'espoir, car il n'est plus possible de laisser les chasseurs se faire insulter aussi violemment sans réagir. Brigitte Bardot n'en est pas à son coup d'essai, et nous la poursuivons aussi pour d'autres dérapages commis en mai 2020. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à être visée par des plaintes de la FNC, car il n'est plus question de laisser perdurer ces pratiques qui consistent, sous couvert de liberté d'expression, à injurier ou menacer les chasseurs" !

LES CONSULTATIONS PUBLIQUES NE SONT PAS FIABLÉS...

Depuis toujours, la FNC considère que les consultations publiques ne servent à rien, si ce n'est à ancrer les oppositions et à perdre du temps et de l'énergie. Elles sont pourtant obligatoires dans le cadre des textes liés à l'impact sur l'environnement.

Il y a quelques mois, nous avons identifié une usurpation manifeste de l'identité du Président de la FNC, Willy Schraen, avec un commentaire contraire à nos positions dans le cadre du projet d'arrêté de la chasse adaptative à la tourterelle des bois en juillet 2020. Suite au dépôt de plainte, la personne a été mise en examen après une garde à vue.

Le jugement a été prononcé le 22 juin dernier par le Tribunal judiciaire de Saint-Omer et nous attendions la fin du délai d'appel pour communiquer. Le Juge a condamné la personne mise en cause à **2 000 €** d'amende dont **1 000 €** avec sursis, et au paiement de **950 €** à la victime, Willy Schraen. Elle a été reconnue coupable d'avoir usurpé l'identité de du président de la FNC en vue de troubler sa tranquillité et de porter atteinte à son honneur ou à sa considération.

Cette infraction, prévue par l'article 226-4-1 du Code pénal, est depuis 2020 également punie lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne. Lors de l'audience, la prévenue a également admis avoir volontairement biaisé le système de consultation publique en réitérant à 55 reprises ses avis défavorables sous différents pseudos dont, notamment, celui du Président de la FNC !

Cette affaire inédite met le Ministère de la Transition Ecologique devant ses responsabilités car il se montre aujourd'hui incapable de garantir l'exigence de sincérité nécessaire à ces consultations. En effet, les procédures de consultations publiques qui sont censées améliorer le fonctionnement démocratique en vue de la décision politique ne sont pas fiables ni même sécurisées. La FNC entend obtenir un dispositif de consultations publiques qui reflètent les vrais points de vue des citoyens. Il n'est plus possible de laisser des fraudeurs détourner ce processus devenu obligatoire avant toute prise de décision liée à l'environnement. |





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Bureau et conseil d'administration

Le bureau s'est réuni deux fois et le conseil d'administration une fois en séance plénière en cette fin de semestre et avant l'été. Trois séances ont été tenues en présentiel, dans le respect des gestes barrières et de distanciation.

Zoom sur les dossiers traités et sur les décisions entérinées.

Bureau du 18 mai 2021

- 6 Prise de connaissance du nouveau module de formation décennale des chasseurs à la sécurité.
- 6 Examen de la proposition des minimas et maximas d'attribution des plans de chasse transmis à la DDT avant validation par la CDCFS.
- 6 Point suivi dossier Loup.
- 6 Approbation d'un projet de recours concernant l'arrêté d'ouverture et de clôture de la chasse et ses dispositions relatives au tir anticipé du chevreuil. Ce projet sera soumis à la validation du conseil d'administration.
- 6 Journal : décision de création d'une rubrique de synthèse du travail du conseil d'administration.
- 6 Extension du siège : accord pour étude d'aménagement de la terrasse locative (préservation de l'intimité avec salle de réunion voisine et valorisation de l'espace)
- 6 AG des ACCA et AICA : validation d'un emailing de rappel des échéances à tous les présidents.
- 6 Compte-rendu d'entretien avec le nouveau Directeur Départemental de l'ONF, François Xavier Nicot.

Conseil d'Administration du 15 Juin 2021

- 6 Décision d'organisation d'une semaine « portes ouvertes » à la Maison de la Chasse, nouvellement agrandie, à l'attention des chasseurs, dès que les conditions sanitaires le permettront.
- 6 Formation sécurité décennale à l'attention des chasseurs : une note d'information sera adressée à tous les chasseurs. La formation se déroulera en ligne et en présentiel. Priorité sera donnée à la formation en ligne.
- 6 Tir d'été du chevreuil : le conseil d'administration décide unanimement d'engager un recours sur le fond contre l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse dans ses dispositions relatives au tir anticipé du chevreuil.
- 6 Validation du recours à un cabinet spécialisé afin de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels, eu égard à l'extension du siège fédéral et au développement des missions de terrain.
- 6 Approbation de la mise à jour du barème d'attribution des subventions fédérales proposée par le groupe de travail subventions et validée par le Bureau.
- 6 Validation des propositions de modification des réserves de chasse des ACCA de Sévrier, Orcier, Draillant, Lullin, St Jean de Tholome, Menthon St Bernard, Sales, Monnetier Mornex et Passy.



Bureau du 7 juillet 2021

- 6 Validation des modalités de mise en œuvre de la semaine « portes ouvertes » destinée aux chasseurs, si les conditions sanitaires le permettent.

EQR SURPLUS
VENTE DE VÊTEMENTS
ET MATÉRIEL DE L'ARMÉE

ZI des Afforêts
rue ingénieur Sansoube
74800 La Roche sur Foron
☎ + fax : 04 50 97 74 86

NOUVEL
ARRIVAGE
POUR
LA CHASSE

www.EQRsurplus.com

Horaires d'ouverture
Du mardi au Vendredi : de 14h00 à 18h30
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Depuis un an, c'est pour le compte du département de la Haute-Savoie que la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie entreprend des investigations de terrain sur le territoire d'Annemasse Agglo. Des suivis par pièges photographiques, des relevés d'indices de présence ou encore des comptages nocturnes permettent d'affiner les connaissances dans le cadre d'une étude générale et transfrontalière sur les corridors biologiques et leurs fonctionnalités.

Les premiers résultats obtenus lors de cette phase de terrain sont surprenants ! Derrière les faits de son artificialisation certaine, Annemasse Agglo abrite une faune sauvage riche et diversifiée, ordinaire ou plus remarquable. Sur les pièges photographiques, plus de 31 espèces différentes ont été détectées ; du pic épeiche au loup gris.

À travers les îlots forestiers et les espaces agricoles encore présents, des axes de déplacements de la faune sauvage se dessinent pour relier les réservoirs de biodiversité qui entourent ce territoire urbain de part et d'autre de la frontière. Un travail est en cours afin d'affiner la connaissance de ces corridors et hiérarchiser leur importance.

Nous n'attendons pas la fédération des chasseurs sur cette mission de connaissance de la nature en ville. Grâce à son travail et à sa technicité, le territoire d'Annemasse Agglo montre une toute autre facette ! Pour demain, des prescriptions d'actions pourront permettre d'améliorer encore les richesses naturelles de cet espace urbain, aux confins de l'hexagone.

M.D.



ÉVÈNEMENT UN DIMANCHE À LA CHASSE : dimanche 17 octobre 2021

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie lance sa 6^{ème} édition de l'opération "Un Dimanche à la Chasse" prévue le dimanche 17 octobre 2021.

Cette initiative, qui marque progressivement son empreinte dans le département, est un appui majeur pour une communication positive de notre passion auprès du grand public non chasseur.

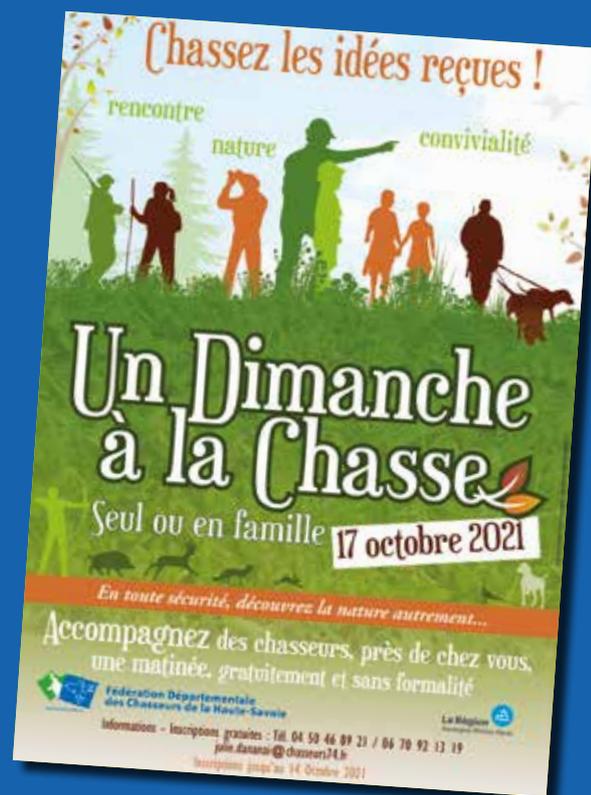
Elle consiste à proposer à des non-chasseurs une immersion, le temps d'une matinée, au cœur de la chasse communale, telle qu'elle est pratiquée sous des formes les plus variées et pour "chasser les idées reçues" en découvrant la nature autrement.

Basée sur la découverte, le dialogue, la convivialité, cette manifestation affirme une volonté de s'ouvrir toujours davantage vers l'extérieur, de renforcer les liens entre les différents utilisateurs de la nature et de témoigner d'une chasse sécurisée, empreinte de respect et porteuse de valeurs !

La fédération accompagnera les sociétés de chasse pour toute l'organisation de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre.

Comme chaque année, nous comptons sur la mobilisation et l'investissement des sociétés de chasse pour que cet évènement soit une réussite !

J.D





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

MAISON DE LA CHASSE : L'atelier de transformation de la venaison est prêt !

A l'heure où la consommation alimentaire s'oriente vers des produits locaux et les circuits courts, 80% de la viande de gibier consommée en France est importée. Pourquoi ne pas mettre à profit le gibier de Haute-Savoie, véritable ressource renouvelable du territoire ? Aujourd'hui, une part importante de la venaison n'est pas consommée. Maintenir la convivialité et le partage du fruit de la chasse, tout en rendant les chasseurs acteurs de l'alimentation locale, est l'idée de cette ambitieuse proposition.



© Bernard Bellon

La viande de gibier ambassadrice de la chasse haut-savoyarde. Tel est le projet !

Avec le label "Gibier de Haute-Savoie", l'origine de la venaison sera identifiée. Les qualités gustatives et nutritionnelles (viande pauvre en matière grasse, riche en protéine, fer et phosphore) permettant une alimentation locale et de qualité, se chargeront d'éveiller les papilles et de promouvoir la chasse différemment.

Le respect des normes, un engagement sanitaire

Les sociétés de chasse ont un rôle essentiel à jouer. Ce sont elles qui, à la base et de manière totalement volontaire, fourniront des "carcasses" et alimenteront, contre rétribution, ce circuit court. Pour ce faire, la volonté a été de mettre en avant les capacités des chasseurs à répondre à un cahier des charges et au respect des normes sanitaires très strictes et contrôlées par les services vétérinaires pour la commercialisation du gibier.

Chaque société de chasse partenaire signe **une charte**. Ce

paraphe est un engagement à respecter les contraintes sanitaires liées à la commercialisation du gibier (dont certaines sont déjà appliquées sur le terrain) : balle bien placée, éviscération rapide, bracelet d'identification, examen initial, stockage dans une chambre froide.

Une fois acheminée, à réception, chaque pièce sera vérifiée puis soumise à un contrôle vétérinaire qui marquera son acceptation d'une estampille spécifique au numéro d'agrément sanitaire de l'atelier de transformation. La carcasse sera ensuite découpée par un boucher et mise sous vide selon les desideratas des bouchers et autres restaurateurs, très demandeurs. L'étiquetage permettra la traçabilité en identifiant la société de chasse ayant vendu le gibier ainsi que le massif où l'animal a été prélevé.

Des nouvelles ressources pérennes pour les ACCA...

En Haute-Savoie, la vente de gibier (chamois, cerf, chevreuil et sanglier) n'est possible que par les sociétés



© Guillaume Coursat

de chasse signataire de la charte citée ci-dessus. Alimenter ce réseau de commercialisation de la viande de gibier de proximité c'est, pour les sociétés de chasse, la garantie de ressources financières pérennes tout en valorisant la chasse et en participant à la gestion durable de la nature.

Nous avons bien conscience que les contraintes et les enjeux de chaque société sont différents. La fédération saura s'adapter à chaque cas pour trouver les moyens les plus adaptés à chacune d'entre elles.

Le projet de valorisation de la venaison est unique. Il nécessite une vision nouvelle et de l'innovation pour réussir à faire de la commercialisation une vraie force pour les chasseurs de Haute-Savoie et la chasse de demain.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

MAISON DE LA CHASSE : L'atelier de transformation de la venaison est prêt !

Une demande importante des métiers de bouches

Dans notre département, la recherche de produits locaux et de qualité par les commerçants est évidente. Lors de premiers sondages réalisés auprès des bouchers et restaurateurs, nous avons constaté un réel engouement pour le gibier de Haute-Savoie. Les atouts qui ont séduit sont :

- 5 Une volonté de proposer un produit authentique provenant du massif le plus proche.
- 5 Un goût et une qualité inégalée.
- 5 Une diversité des goûts et des préparations pour les restaurateurs.
- 5 Un produit valorisé dans son intégralité.

Le chamois de la Haute-Savoie, une nouveauté sur le marché

Qui a déjà eu la chance de voir du chamois à la carte d'un restaurant ? C'est rare. Pourtant en Haute-Savoie, le chamois représente près de 25 tonnes de venaison. Il est quasiment impossible pour une personne lambda de goûter à ses saveurs.

Loin d'être la venaison favorite des chasseurs, elle est pourtant très prisée par les restaurateurs mais aussi par des particuliers en recherche de viandes sauvages et d'authenticité. Victime des préjugés d'une viande forte, elle devient la star de l'assiette lorsqu'elle se retrouve dans des restaurants comme ce fût le cas au "cochon des neiges" à la Clusaz. On retrouve au travers de son goût et de ses vertus le véritable patrimoine de nos montagnes. *"La demande des clients pour ce genre de produit est impressionnante. J'ai pu obtenir du chamois l'année précédente, tous les morceaux étaient déjà vendus avant d'arriver"* nous confie un célèbre boucherie du centre d'Annecy.

D'autres objectifs pour cet atelier...

En plus de la commercialisation, la fédération a voulu proposer un espace plus directement dédié aux chasseurs :

- 5 Un espace dédié à la formation : La formation hygiène et venaison prendra ses quartiers dans ces locaux aux cotés de 2 nouvelles for-



© Pixabay

mations : en 2022, une formation à la découpe de la venaison sera mise en place et en 2023 une formation cuisine et valorisation du gibier : démonstration d'une recette par un chef cuisinier.

- 5 Un service découpe : Il proposera aussi un service de traitement du gibier pour les chasseurs qui le souhaitent. Ils pourront après leur partie de chasse, déposer le gibier où il sera découpé et mis sous vide par un professionnel, pour un montant raisonnable. Le gibier ne sera toutefois pas contrôlé par les services vétérinaires (pas d'estampillage). La commercialisation de ces morceaux sera donc interdite. Pour le sanglier, une analyse trichine sera réalisée et facturée à prix coûtant.

[Lisa Benas](#)



© Guillaume Coursat

Contribuer à la filière venaison, des méthodes pour les ACCA...

- 6 Un quota dédié en début de saison : Certaines sociétés ont fait le choix de commercialiser quelques animaux pour permettre de nouveaux investissements d'amélioration pour la société (chambre froide, local de chasse...). Ça marche ! Des systèmes astucieux ont été trouvés afin par exemple de réserver certaines bagues qui servent à remplacer celles qui ont permis le bon tir d'un animal et donc sa commercialisation. L'argent récolté bénéficie à la collectivité et n'impacte pas une équipe sur son plan de chasse.
- 6 Un quota dédié en début de saison : Le SDGC prévoit de remettre les bracelets plans de chasse cerf non utilisés dans le pot commun au plus tard le 31 décembre et de les redistribuer aux équipes. Certaines sociétés avancent cette échéance et profite de cette contrainte réglementaire pour conserver quelques bagues qui seront destinées à la commercialisation.
- 6 Baisser les cotisations des adhérents : Pour certaines sociétés qui ont des plans de chasse conséquents et un nombre de chasseurs modeste, le coût du plan de chasse est une dépense importante et la quantité de venaison par chasseur importante. Le président peut alors donner son accord pour la commercialisation de certains animaux. Le revenu diminuera d'autant le coût de la chasse qui restera convenable et accessible au plus grand nombre.



Sur la commune de Villy-le-Pelloux, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie poursuit sa volonté d'ouverture. Communiquer vers l'extérieur est une forte audace du conseil d'administration de l'instance cynégétique départementale et expliquer la chasse haut-savoyarde aux élus et aux décideurs du département en est un axe singulier. Le 16 juin dernier, madame le maire et l'ensemble du conseil municipal de Villy-le-Pelloux étaient dans les murs de la fédération des chasseurs.



© Guillaume Coursat

Pour recevoir l'édile et l'ensemble des élus villois, André Mugnier, président, était accompagné du directeur et du responsable de la communication de la fédération. La chasse dans sa composante environnementale, sociétale, culturelle ou territoriale était au centre des débats d'une soirée très riche en échanges et en découvertes.

L'histoire de la chasse en Haute-Savoie, son organisation pyramidale, son impressionnant réseau et son cadrage administratif et réglementaire aux niveaux local et départemental ont rappelé les bases culturelles et organisationnelles de la pratique cynégétique. Ils ont débouché sur l'action des chasseurs en faveur de la connaissance de la faune sauvage, de la préservation de la nature et de la cohabitation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

À Villy-le-Pelloux, comme dans bien des contrées de la Haute-Savoie, ce dernier sujet n'est pas un vain mot et des échanges nourris et constructifs

ont permis des prises de conscience respectives mais aussi de faire tomber des aprioris et émerger des convergences et des axes de conciliation.

L'engagement des chasseurs de la Haute-Savoie pour la connaissance et la préservation de la nature, l'utilisation de techniques modernes ou la précision des données collectées ont surpris l'auditoire. Ils ont montré tout le chemin parcouru par l'organisation cynégétique départementale, agréée au titre de la protection de l'environnement. Par leurs proximités aux territoires, les chasseurs sont de véritables atouts pour les décideurs. Ils sont à la fois des sentinelles précieuses mais aussi des forces de propositions pragmatiques, conciliantes et engagées pour leurs territoires. C'est un message fort donné aux élus qui, en réalité, partagent avec les chasseurs, les problématiques quotidiennes de la destinée de bourgades aux confins d'une

culture rurale et d'une population de plus en plus urbaine. Si la chasse questionne dans ses codes, la multi-fréquentation des milieux naturels et la conservation de la biodiversité interrogent bien davantage pour l'avenir des territoires.

Inédite dans sa forme, cette soirée a permis de témoigner de l'importance de la rencontre entre les acteurs du territoire et de l'efficacité de l'échange pour "montrer" et "faire connaître" de manière factuelle la chasse et l'engagement des chasseurs.

Les retours de cette expérience ont été très favorables. Elle renforce le libre arbitre de chacun en permettant de chasser les idées reçues, qui ont parfois la dent dure. Pour la fédération c'est aussi l'occasion d'entendre les contraintes et les interrogations des élus locaux confrontés aux attentes et aux questionnements de leurs administrés mais aussi aux devoirs de concilier le développement et la préservation durable de leur territoire. Charlotte Boettner, Maire de Villy-le-Pelloux, s'est dit très fière de compter la fédération départementale des chasseurs sur sa commune. Au-delà de la connaissance d'un "administré", elle s'est félicitée de cette rencontre, persuadée que *"ce sont des rencontres, de l'échange, de l'écoute et de la tolérance qui permettront la construction de partenariats solides et efficaces entre élus, acteurs et usagers ; seuls garants d'un avenir durable des territoires"*. **G.C**



© Guillaume Coursat

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

ANIMATION SCOLAIRE : une session d'immersion dans la nature...

Malgré la crise sanitaire, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a maintenu sa volonté de communiquer et de s'ouvrir vers l'extérieur et notamment vers les scolaires. Les animations prévues en 2020 ont été en partie toutes annulées pour cause de Covid. Cette année, à la faveur d'une accalmie sanitaire, la fédération des chasseurs est passée entre les gouttes du mois de juin pour mettre en place des demi-journées de découverte de la nature, sur les contreforts du massif du Semnoz.

La fin d'année scolaire marque souvent la mise en place par les enseignants de journées de rencontres ou de découvertes pour les enfants de maternelle, de cours moyens ou de cours élémentaires. Cette année, c'est avec la fédération des chasseurs que le groupe scolaire Henri Gour de Sevrier a décidé de faire découvrir les environs de l'école.

Pendant près de 3 journées d'animations nature, les animateurs de la fédération se sont mis à pied d'œuvre pour que les enfants, de la petite section de maternelle au CE2, puissent profiter d'ateliers ludiques et adaptés à chaque niveau. Traces et indices de présence, la chaîne alimentaire et les niveaux trophiques, les cornes et les bois, les milieux naturels et la flore forestière... autant de thèmes qui ont pu être découverts par demi-journées d'interventions et qui ont ravi élèves, enseignants et accompagnants !

Sous un soleil radieux et à quelques pas de l'école, ce sont au total près de 125 élèves et de 5 classes qui ont arpenté les sentiers forestiers du Semnoz, pour découvrir la faune haut-savoyarde, encadrées avec convivialité et bonne humeur par Camille, Julien et Julie, animateurs dédiés de la fédération des chasseurs.

Les échanges avec les élèves ont été riches. Leurs réflexions sont étonnantes, parfois naïves mais bien souvent pertinentes. Elles montrent combien les secrets de la faune sauvage, fût-elle ordinaire, passionnent les enfants et contribuent à une vraie sensibilisation au respect de la nature.

La collaboration avec l'école Henri Gour n'est pas terminée. D'autres interventions sont prévues dès la rentrée prochaine, à l'attention de niveaux supérieurs. Il sera sans doute question du brame du cerf qui battra son plein au cœur de la sylve du Semnoz. n





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Groupe départemental LOUP : les ruraux se rebiffent !

Trop c'est trop !

Lundi 5 juillet, en signe de protestation, exaspérés par les positions étatiques dans la gestion du loup en Haute-Savoie, les représentants des chasseurs et la profession agricole ont décidé de quitter le comité départemental loup présidé par monsieur le préfet, en présence du préfet de région, référent national sur la politique du loup. Cette démarche a fait bouger les lignes. Une rencontre avec le Ministère est prévue dans les prochains mois.

Pour expliquer leur geste symbolique fort, les partenaires de la ruralité haut-savoyarde ont tenu à rédiger un communiqué que vous trouverez ci dessous...



©Eric Coudurier



Communiqué de presse

LOUP : les acteurs du monde rural exaspérés par l'administration

Anancy, le 5 juillet 2021 : Ce lundi 5 juillet, la profession agricole et les représentants des chasseurs ont décidé en signe d'exaspération de mettre fin à leurs participations au Comité loup 74, ce jusqu'à nouvel ordre.

En plus de 25 ans de présence du loup, les éleveurs ont subi une dégradation inacceptable de leurs conditions de vie et de travail qu'aucune autre profession n'accepterait. Nous l'avons toujours affirmé : la présence du loup est incompatible avec le pastoralisme et met gravement en danger la vie de nos montagnes. Par ailleurs, l'impact sur la faune sauvage devient également de plus en plus inquiétant.

Les éleveurs ont malgré tout, contraints et forcés, essayé de s'adapter en adoptant les mesures de protection imposées par l'Etat. Celles-ci génèrent des surcoûts à la charge des éleveurs et un travail supplémentaire.

Le loup détruit l'économie pastorale. Il est aussi source d'une usure psychologique des éleveurs, des bergers et de leurs familles. Le seuil de viabilité de l'espèce à 500 spécimens, fixé au niveau national par le plan loup 2018/23, a été largement dépassé. La profession agricole et le monde de la chasse ne supportent plus le comportement de l'administration, non seulement inefficace, mais militant.

- Comment accepter la stratégie d'obstruction du Préfet Coordonnateur pour l'intervention des chasseurs pour les lirs et l'intervention des louvetiers ?
- Comment admettre des comptages du nombre de loups volontairement sous-estimés par l'Office Français de la Biodiversité alors que le nombre de spécimens (indices objectifs à la clé) croît d'une manière démesurée dans le département ?
- Comment rester calmes face à des fonctionnaires qui n'hésitent pas à prendre position pour le loup en s'affranchissant des règlements en place ?
- Comment ne pas réagir face à l'inertie volontaire de l'Etat qui joue la montre pour apporter des réponses et surtout des solutions aux demandes qui lui sont faites ?
- Pourquoi ne pas donner aux éleveurs et aux chasseurs les outils efficaces pour protéger les troupeaux (caméras thermiques, lunettes thermiques) ?
- ...

Tel que l'a dit notre Président de la République il y a quelques mois face à un autre péril : « aujourd'hui nous sommes en guerre ! »

Puisque le dialogue et la définition de solutions construites, privilégiés par les responsables agricoles et cynégétiques n'ont finalement comme écho qu'un manque de considération et de respect des éleveurs, la profession agricole et la fédération départementale des chasseurs ont décidé de quitter le Comité loup.

L'Etat et ses alliés environnementalistes sont les fossoyeurs de la biodiversité et du cadre de vie des Haut-Savoyards créés par des générations de paysans.

Nous interpellons le Gouvernement pour qu'il affiche une position claire, en dehors de toute pression des ONG environnementales, et que son administration respecte les textes en vigueur et soit en capacité de s'adapter aux réalités des territoires.

Nous remercions de leur soutien en séance (qui s'est aussi manifesté par leur retrait de ce comité), Monsieur Martial Saddier, président du Conseil Départemental de Haute-Savoie et représentant de la Société d'Economie Alpine, et Monsieur Christophe Fournier, président des Maires Ruraux.

Aujourd'hui, la profession agricole affiche son ras-le-bol, son usure, prend acte du comportement inacceptable de l'administration dans la gestion du loup. Il est de notre responsabilité de permettre aux éleveurs, à leurs familles et salariés de retrouver une activité pastorale sereine.

Chasseurs et agriculteurs souhaitent que les effectifs de loups soient adaptés localement aux contextes agricoles, touristiques et cynégétiques.

L'avenir de la montagne en dépend !

Le Président de la FDSEA des Savoie, Bernard MOGENET

Le Président de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, Cédric LABORET

Le Président des Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie, François CHAMOT

Le Président de la Coordination Rurale, Gilles CHATELAIN

La représentante de la Confédération Paysanne, Noémie LACHENAL

Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie, André MUGNIER

Le Président du Syndicat Caprin des Savoie, Bernard MARCHAND

Le Président du Syndicat Ovin de Haute-Savoie, Emmanuel TOCHON FERDOLLET



© Guillaume Coursat

En 2019, le schéma départemental de gestion cynégétique 2019-2025 consacre des actions liées à la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs. Aussi, dans l'optique de mieux prendre en compte la diversité des pratiques et la multi-fréquentation des milieux naturels, cinq objectifs ont été assignés à ce schéma d'orientations cynégétiques applicable jusqu'en 2025.

Les Objectifs...

- 5 Réaliser des diagnostics des territoires de chasse pour déterminer les modes de chasse les plus compatibles avec le milieu et sa fréquentation,
- 5 Déplacer les réserves prioritairement en zone à forte fréquentation humaine,
- 5 Encourager la pose de miradors en zone péri-urbaine pour chasser le sanglier,
- 5 Valoriser des modes de chasse différents pour intervenir en zone péri-urbaine,
- 5 Encourager le regroupement des ACCA.

Les diagnostics de territoire

La réalisation des diagnostics de territoire intervient dans des contextes où la fréquentation humaine est très importante. Cette dernière impose de structurer encore davantage les pratiques cynégétiques et, pourquoi pas, de repenser les modes de chasse et, le cas échéant, de déterminer les adaptations possibles selon les spécificités locales.

Les diagnostics de territoire ont été hiérarchisés et en 2021, ce sont les territoires de chasse urbanisés à plus de 60 % qui ont éterné la démarche. Ils se déroulent sous la forme d'une enquête individuelle menée auprès du président d'ACCA. L'objectif est de localiser les secteurs fréquentés et d'établir un état des lieux des modes d'adaptation de la chasse déjà actifs sur le territoire. Ensuite, des mesures complémentaires sont proposées pour concilier la pratique de la chasse avec les aménagements et les réalités locales comme la présence de parcours de santé, pistes cyclables, voies de chemin de fer, chemins à forte fréquentation... Les modes d'adaptation sont divers selon les territoires. Ils peuvent aller

de la modification du tracé d'une réserve de chasse pour la déplacer dans les zones à forte fréquentation, à la limitation d'un mode de chasse en fonction de la sensibilité de la zone (arc, affût, approche) ou à l'installation de réhausseurs et miradors, en passant par une nécessaire évolution locale des pratiques et des réglementations cynégétiques.

Dans le cadre de ces rencontres, il est rappelé aux présidents d'ACCA, qu'à partir de cette saison de chasse 2020/2021, le marquage et l'identification des postes sur le terrain sont obligatoires pour la chasse en battue au grand gibier pour les sociétés de chasse situées sur des communes dont le territoire est urbanisé à plus de 60%. De même que l'identification des postes ou des zones de chasse en battue de grand gibier doit obligatoirement et à minima, être inscrite sur une carte du territoire pour les sociétés situées sur des communes dont le territoire est urbanisé entre 50% et 60%.

La pression sur les territoires augmente inexorablement. Ces diagnostics de territoire visent à instaurer une réflexion au sein même des sociétés de chasse pour imaginer les pratiques cynégétiques de demain. Sans perdre son âme, la chasse haut-savoyarde doit encore et toujours s'adapter pour être en phase avec la société et les autres pratiques de nature. La sécurité, l'entente et la tolérance sont des enjeux majeurs qui tiennent à cœur aux chasseurs, acteurs majeurs du bien vivre sur les territoires.

C.B.



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER



© Guillaume Coursat



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

AGRANDISSEMENT DU SIÈGE : Visite des présidents...

Dans la précédente édition, nous vous relations l'inauguration (le 26 mars dernier) de l'extension du siège de la fédération départementale des chasseurs à Villy-le-Pelloux avec les élus, les personnalités et les partenaires du projet (Région AURA et CD 74). La crise sanitaire ayant empêché d'accueillir également les présidents des sociétés de chasse du département, plusieurs soirées ont été programmées à leur endroit afin qu'ils découvrent le fruit de ces travaux essentiels pour l'avenir de la chasse en Haute-Savoie.



C'est en comité restreint que les responsables cynégétiques locaux ont été invités par pays cynégétiques. Dans une ambiance conviviale, ils ont pu découvrir cette extension du siège fédéral et les nouveaux outils à venir, au travers de trois présentations : une visite de l'atelier de transformation de la venaison ainsi que de l'espace d'accueil et de vente de la SARL, une présentation de l'intérêt pour les sociétés de chasse de contribuer à la filière venaison, et une présentation des applications smartphones et du nouveau site intranet, qui aideront les présidents à gérer plus efficacement leurs sociétés de chasse.

L'atelier de transformation de la venaison est une installation unique en France. Les présidents ont pu le visiter dans le sens de « la marche en avant », depuis le quai de réception d'une carcasse de gibier jusqu'à l'expédition d'un rôti de cerf ou d'un filet mignon de chamois, en respectant les normes sanitaires et les contrôles vétérinaires.

Les chasseurs acteurs de la filière venaison en circuit court...

Une présentation de la filière de valorisation de la venaison a permis aux présidents des sociétés de chasse de prendre toute la mesure de cette démarche qui permettra de valoriser la chasse au travers des qualités gustatives et nutritives de la viande de gibier. Elle montre aussi combien les sociétés de chasse peuvent profiter de ce projet en cédant quelques carcasses dont les revenus permettront aux ACCA de mieux absorber le coût de la chasse (carte de chasse, plan de chasse, taxe territoire) ou d'investir dans des projets d'amélioration (chambre froide, chalets). L'atelier sera également un lieu privilégié pour des formations destinées aux chasseurs. La formation à l'examen initial du gibier sauvage s'y déroulera dès cet automne tandis qu'une formation "découpe du gibier" devrait voir le jour en 2021 et une autre en 2022, traitant de la cuisine du gibier.

Des applications pour mieux gérer la chasse et les territoires...

Un troisième atelier "numérique" a permis aux présidents de découvrir les applications smartphone qui seront mises à disposition des présidents et des chasseurs pour améliorer la collecte des données, faciliter le partage de la nature ou encore rendre plus efficient la gestion de la pratique cynégétique.

Finalement, **7 soirées** ont été organisées. Près de **110 présidents** de sociétés de chasse ont participé à ces rencontres qui se sont terminées autour d'un moment convivial dans le nouvel espace d'accueil de fédération. Il a prolongé les échanges autour de la venaison, véritable ambassadeur de la chasse et de la reconnaissance des chasseurs.

G.C.





OUVERTURE

NOUVELLE BOUTIQUE INSTINCTIVEMENT NATURE

www.instinctivement-nature.fr

Vêtements et accessoires pour les chasseurs, équipement et matériel de sécurité pour les sociétés de chasse, matériel divers...



de nombreux produits à découvrir directement en boutique au
142 Impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX

Martial Saddier est un homme politique haut-savoyard qui a toujours montré un fort attachement aux territoires et aux valeurs de la ruralité. À 52 ans, il vient d'être élu à la tête du département de la Haute-Savoie et nous fait l'honneur de nous donner l'une de ses premières interviews ; une occasion de connaître sa perception de la chasse et d'apprécier les orientations de sa nouvelle responsabilité pour l'avenir de notre passion et le devenir des territoires.

1- La chasse est une activité ancrée aux quatre coins du département, quel regard portez-vous sur cette pratique et ses acteurs ?

"Les chasseurs de la Haute-Savoie sont des acteurs majeurs et incontournables de la vie des territoires. Contrairement aux idées reçues, ils sont très souvent de fins connaisseurs de la faune, des passionnés, et par conséquent des partenaires privilégiés dans la préservation de la faune et la protection des milieux naturels".

2- Au travers de leur fédération départementale, les chasseurs de la Haute-Savoie sont engagés dans la connaissance et la préservation de la biodiversité et du fonctionnement de la nature. Comment jugez-vous cet engagement? Demain les chasseurs sauront-ils compter sur la reconnaissance et l'accompagnement du conseil départemental de la Haute-Savoie ?

"La fédération des chasseurs est depuis plusieurs années un partenaire important du département de la Haute-Savoie. Nous travaillons ensemble sur de nombreuses thématiques, qu'elles soient liées à la sécurité routière, avec des actions efficaces pour la gestion des points de collision de la grande faune sur les routes départementales comme le radar installé à Doussard, les déflecteurs au bord des routes ou à la préservation des Espaces Naturels Sensibles, dans le cadre de contrats de territoire (CTENS du Pays du Mont Blanc et d'Annemasse) et d'une convention pluriannuelle d'objectifs qui nous lie jusqu'en 2023.

Je peux d'ores et déjà vous assurer que je veillerai à ce que cette collaboration soit maintenue et, je le souhaite, renforcée dans les prochaines années. Une de mes premières décisions en tant que Président du Département de la Haute-Savoie a été de demander à ma 2^{ème} Vice-Présidente, Christelle Petex, d'accepter dans ses délégations la chasse et la pêche, ce qui n'existait pas dans la précédente mandature. Christelle Petex est désormais Vice-Présidente du développement durable, eau, air, chasse et pêche. C'est pour moi un acte fort



qui marque notre volonté d'aller encore plus loin dans les actions à mener conjointement. Un plan Chasse sera élaboré entre la fédération des chasseurs et le département qui comportera une aide conséquente à l'investissement".

3- La situation géographique ainsi que les développements économiques, touristiques et industriels confèrent à la Haute-Savoie un dynamisme démographique singulier et inquiétant pour l'avenir des territoires : cloisonnement des espaces naturels, pertes de terres agricoles, disparition des espaces de quiétude, conflits d'usages... Comment appréhendez-vous cette problématique majeure pour demain ? Les chasseurs

peuvent-ils apporter leur pierre à cet édifice essentiel pour l'avenir durable des territoires ?

"Par ses reliefs et ses paysages exceptionnels, la Haute-Savoie est un véritable terrain de jeu pour les amoureux de sports et de loisirs nature. Concilier développement du territoire, préservation des espaces naturels et leur biodiversité, mais aussi qualité de l'air, est un des principaux enjeux pour notre territoire. Et ce sera une priorité de mon mandat. Et je sais que la fédération des chasseurs sera un allié important.

Parmi les actions menées et à poursuivre, il y a bien sûr la préservation des espaces agricoles, la sensibilisation des Haut-Savoyards au respect de l'environnement, qui passe notamment par une politique d'éducation à la nature auprès des jeunes, notamment de nos collégiens, et des campagnes de sensibilisation aux bons gestes à adopter lors des excursions pour un usage respectueux et partagé de nos espaces naturels, les actions de comptage et d'observations des comportements (piège photo), l'entretien en altitude des aires pour le tétras-lyre".

4- Vous affichez ouvertement votre attachement à la vie rurale et aux pratiques qui lui sont rattachées. Est-ce un atout pour entamer votre mandat de Président du conseil départemental de la Haute-Savoie ?

"Je suis en effet très attaché à la vie rurale, à ses valeurs, aux femmes et aux hommes qui la composent. De par mon parcours professionnel - notamment comme cadre à la chambre d'agriculture et directeur de l'organisation des producteurs de fruits de Haute-Savoie -, et l'expérience accumulée depuis vingt ans dans mes différents mandats locaux et nationaux, j'ai acquis une réelle connaissance des enjeux actuels pour le monde rural, et je pense que cela me servira au quotidien pour répondre au mieux attentes des habitants".

5- La progression du loup en Haute-Savoie génère d'importantes tensions sur les territoires. Comme les agriculteurs, les chasseurs sont inquiets. Ils s'inquiètent des conséquences de la dent du prédateur sur les effectifs d'ongulés sauvages et de l'impact négatif sur la biodiversité. La gestion par massif, l'assouplissement des moyens et des possibilités d'intervention, y compris dans les espaces protégés ou pendant la chasse, sont autant d'évolutions qui permettraient de sortir de l'ornière. Quelle est votre position sur ce sujet clivant et comment comptez-vous peser sur les décisions réglementaires à venir ?

"Il s'agit d'un dossier essentiel et j'ai conscience de la menace que fait peser la progression du loup sur l'économie pastorale. Si le département n'a pas la responsabilité de la gestion du dossier Loup, j'ai néanmoins fait savoir à l'ensemble des acteurs concernés que j'étais à leur disposition et à celle du préfet pour tenter de trouver des solutions. Le Département au travers de sa politique ENS a reconnu les alpages comme un des cinq milieux prioritaires pour la préservation de la biodiversité

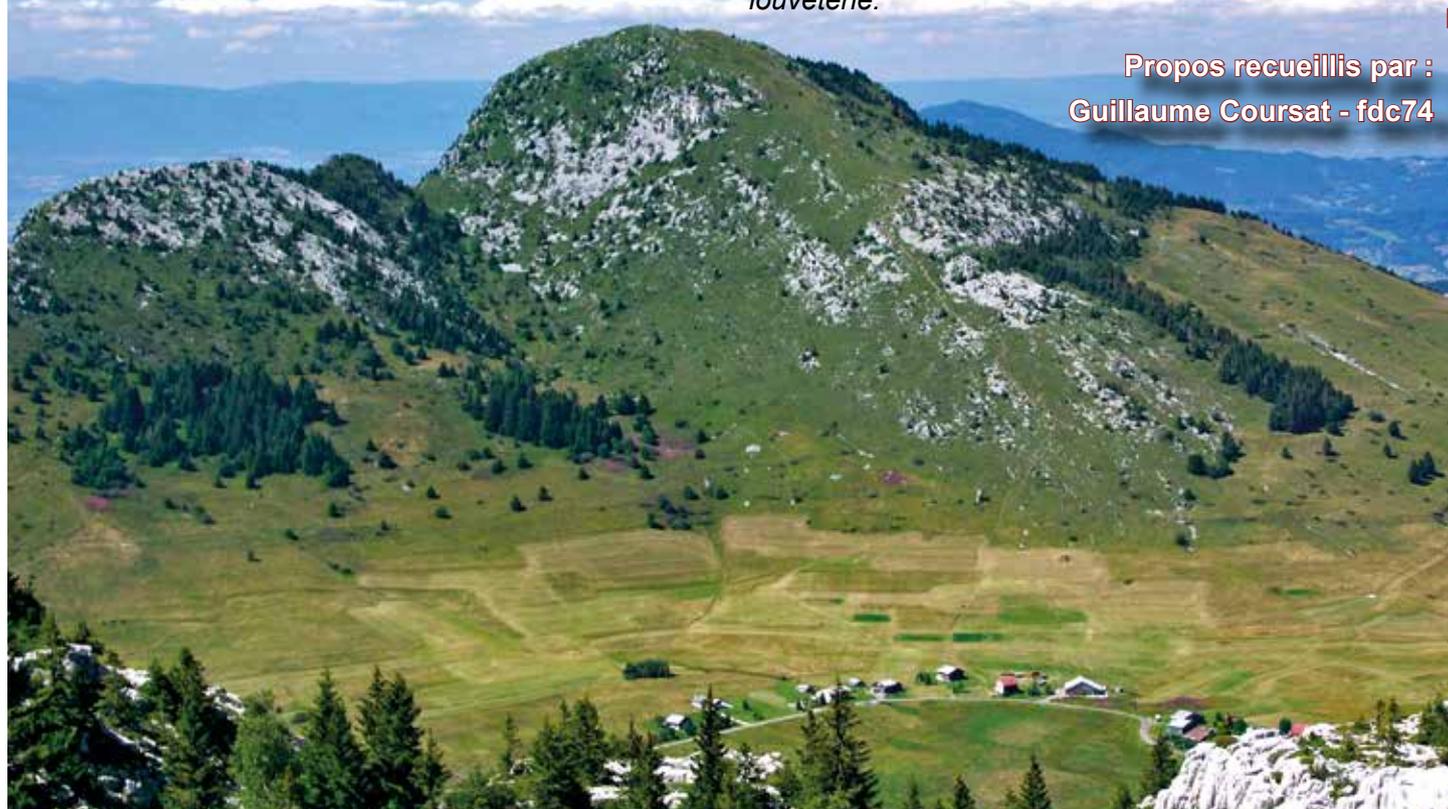
et des paysages haut-savoyards. L'accompagnement des pratiques pastorales extensives, favorables à la biodiversité, est remis en cause par le développement important de la prédation sur ces espaces, mettant ainsi en péril le maintien de la biodiversité des milieux ouverts de montagne et l'ouverture des paysages.

Afin de mieux intégrer les espaces pastoraux dans ce contexte nouveau, et suite à différentes séances avec les acteurs impliqués en Haute-Savoie, l'Assemblée départementale a décidé de compléter son dispositif d'aide en faveur de la qualité des espaces pastoraux afin d'accompagner les territoires souhaitant faciliter le gardiennage permanent des troupeaux pour les maintenir en alpages dans ce contexte de prédation croissante. Pour cela 2 mesures sont dorénavant soutenues par le Département :

7 l'acquisition d'abris de berger d'urgence et leur équipement sous maîtrise d'ouvrage de la SEA 74, accompagnée par les communes et intercommunalités pour la logistique (stockage, hélicoptage). La dépense est estimée à 15 400 € par abri et le besoin de 4 abris en 2 ans. Cette action peut bénéficier d'une aide départementale au taux de 80 %,

7 l'installation d'abris de berger durables et d'équipements pour le regroupement nocturne des petits ruminants. La dépense est estimée à 70000€ TTC par abri soit, pour environ 3 abris par an, une dépense de 210 000 € TTC. Les communes, intercommunalités et Associations Foncière Pastorales maîtres d'ouvrage, peuvent bénéficier d'une aide au taux de 80 % du montant. Les premiers dossiers ont d'ores et déjà été instruits. Par ailleurs, le Département apporte depuis quelques années une aide à l'équipement des lieutenants de loupeterie.

Propos recueillis par :
Guillaume Coursat - fdc74





Le mois de juin est le pic des naissances chez le chevreuil mais aussi chez le cerf. Pour mettre leurs faons à l'abri des regards et de la prédation, les femelles (la chevrette pour le chevreuil et la biche pour le cerf) affectionnent particulièrement les prairies de fauche pour la parturition. Lorsque les conditions météorologiques le permettent, c'est aussi la période où la fenaison bat son plein et les dégâts occasionnés par la fauche mécanique sur les jeunes animaux nés au sol peuvent être localement importants. Lorsque rien n'est fait, les faons paient un lourd tribut au machinisme agricole.



© Clara Bobière - fdc74

© Jérôme Chaumontet

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a toujours eu un œil attentif à cette problématique conséquente dans un département avec une forte tradition de cultures fourragères et d'élevages laitiers. Au fil du temps, les chasseurs ont fait la promotion de moyens techniques archaïques (barres d'effarouchement, itinéraire de fauche) pour limiter cet impact. Dans le cadre du contrat « vert et bleu Arve porte des Alpes » porté par le SM3A, la fédération a imaginé, proposé et développé une technique nouvelle de sauvetage des faons qui utilise les moyens modernes offerts par l'utilisation d'un drone et d'une caméra thermique. Le développement et les ajustements ont été nombreux mais le résultat est encourageant. Les deux premiers faons ont pu être sauvés de la dent des faucheuses sur

la commune de Saint-Jeoire. C'est une première départementale !

Lien étroit avec les agriculteurs...

La problématique du sauvetage des faons est vaste et étendue. Pour plus d'efficacité, compte tenu de la période souvent très courte de la fenaison, une enquête préalable menée par la fédération auprès des sociétés de chasse et des exploitants agricoles a permis de recenser les sites sensibles (secteurs où les chevrettes sont régulièrement observées ou parcelles où des faons passent, malencontreusement, dans les faucheuses). Cette enquête a aussi permis de faire la promotion de cette démarche novatrice portée par le SM3A et la fédération des chasseurs et d'encourager les agriculteurs à contacter la fédération pour l'informer de la date de fauche.

À dessein, l'exemple de Saint-Jeoire démontre l'efficacité de la méthode proposée. C'est l'appel d'un agriculteur qui a déclenché la procédure et permis aux techniciens de la fédération de se rendre sur place et de prospector la parcelle sensible. À la faveur de la chaleur qu'ils dégagent, deux faons ont été détectés par la caméra thermique embarquée par le drone en survol. Sur le terrain, leurs présences matérialisées a permis à l'agriculteur d'éviter les zones où les faons étaient tapis dans les grandes herbes, paisibles et sûrs de leur mimétisme.

La réussite de cette opération est le résultat d'une fructueuse collaboration avec les exploitants agricoles, les chasseurs locaux et le SM3A qui a soutenu cette opération avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Si cette année fait figure d'expérimentation, cette première réussite ouvre de belles perspectives et laisse entrevoir de belles collaborations à venir et une très nette amélioration de la conciliation entre l'agriculture moderne et la préservation de la faune sauvage ordinaire.

DU PERSONNEL FÉDÉRAL TÉLÉPILOTE DE DRONE...

La fédération des chasseurs investit des moyens humains et financiers dans les techniques modernes de suivi de la faune sauvage et de diagnostic des habitats naturels. À l'issue d'une formation rigoureuse, soutenue par le conseil départemental de la Haute-Savoie, 6 personnes de son service technique ont été reçues au difficile examen de télépilote de drone. À terme, l'institution départementale des chasseurs espère pouvoir étendre sa compétence de recherche des faons à l'ensemble du département et imagine déjà d'autres applications techniques de suivis ou de diagnostics à l'aide d'un drone et d'une caméra embarquée.

G.C.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG 74 : Brevet grand gibier, cru 2021

Compte tenu des évènements liés au COVID-19, la participation des 12 inscrits initialement est tombée à **7 candidats** pour la Haute Savoie. La poursuite des cours ayant été perturbée par le confinement. Bravo à ceux qui ont travaillé en vidéo. Nous avons pu reprendre les cours en présentiel du 14 au 28 juin. Les inscriptions restent maintenues pour la session 2022.

L'ASDCGG74 et l'équipe de François BOVAGNE sont à votre disposition tous les mercredis dès 15 h 00 du 16 juin au 20 octobre 2021 au stand de l'Arquebuse à Douvaine.
(RN5 Aubonne 74140 Douvaine).

Le stand étant soumis aux directives de la FFTir, les règles de distanciations sociales et d'hygiène sont maintenues. Pensez à votre masque. Des solutions hydro alcooliques sont à votre disposition.

Résultats du brevet grand gibier 2021

Avec **80 %** de réussite, l'année 2021 est une bonne année ! 9 candidats se sont présentés.

Ont obtenu le Brevet OR

- 5 Karlo Marinic (Major de promotion),
- 5 Marc Parent,
- 5 Sylvie Senique,
- 5 Laurent Chabannes,
- 5 Adrien Camous,
- 5 Yves Bertrand et Edmond Jargot (candidats Isérois).

FÉLICITATIONS aux récipiendaires et courage pour les autres candidats ayant échoué cette fois mais qui le repasseront très vite.



Tir sur sanglier courant avec votre propre arme et à balle réelle au stand
Samedi à partir du 14h00 les 21 août et 04 septembre

TRANSPORT DE VOS ARMES :

Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.

Contact : François BOVAGNE
06.81.33.97.25 / francois.bovagne@orange.fr

www.asdcgg74.com

RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ...

La recherche du grand gibier blessé fait partie intégrante de l'acte de chasse. Elle est une question de respect l'animal et d'éthique de la chasse.

Les conducteurs de chiens de rouge de la Haute-Savoie interviennent bénévolement pour contrôler l'un de vos tirs ou pour rechercher un animal blessé.

Au cours de la saison écoulée plus de **5350** grands gibiers ont été prélevés à la chasse. Les recherches au sang effectuées représentent moins de **5 %** de ce tableau départemental avec néanmoins de grosses disparités d'un pays cynégétique à l'autre.

La saison de chasse approche. La recherche des animaux blessés est une priorité des chasseurs qui doit s'accroître. N'hésitez pas à faire appel aux conducteurs de chiens de sang. Ils feront le maximum pour se rendre disponible !



RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ LISTE DES CONDUCTEURS AGRÉÉS EN HAUTE-SAVOIE

8 VEYRAT-DUREBEX Nelly	06 74 19 34 58	ACCS 74 / UNUCR
8 CURT Richard	06 70 43 72 09	UNUCR
8 LARPIN Stéphane	06 13 62 10 01	UNUCR
8 STEFANIDES André	06 72 15 01 39	ACCS 74 / UNUCR
8 BIOLLAZ Daniel	06 74 83 90 06	UNUCR
8 PICCOT-CREZOLLET Cyrille	06 78 89 27 40	UNUCR
8 PEILLEX Jules	06 13 48 11 54	UNUCR
8 FRARIER Romuald	06 85 43 04 67	UNUCR
8 PUTHOD Jacques	06 80 96 62 74	UNUCR
8 MASSON Mickaël	06 30 85 93 18	UNUCR
8 FRANCAZ Jean Pierre	06 84 07 35 62	ACCS 74 / UNUCR
8 STRIGINI Nicolas	06 79 49 25 04	ACCS 74 / UNUCR
8 MARGUERETTAZ Fred	06 09 68 66 85	ACCS 74 / UNUCR
8 PUTHON Jean Paul	06 83 05 43 62	ACCS 74 / UNUCR
8 BONTRON Claude	06 16 28 04 74	ACCS 74 / UNUCR
8 ROCH Damien	06 11 48 16 61	ACCS 74 / UNUCR
8 GERDIL Eric	06 85 02 76 78	ACCS 74 / UNUCR
8 LAGAUZERE Alain	06 24 97 30 92	ACCS 74 / UNUCR

L'association des piégeurs agréés de la Haute-Savoie (APA 74) a été créée le 27 mai 1991 à la suite d'une réunion entre quelques passionnés du Chablais. Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, elle fête, cette année, sa trentième année d'existence. Depuis ces trois décennies, l'association a su s'adapter et faire évoluer ses missions.



© ACCA Montagny-les-Lanches

Michel Meynet a été le premier président de l'APA 74. Il est resté en fonction pendant deux années avant de céder cette responsabilité à Pierre Longeray, garde particulier de l'ACCA de Bassy dans la Semine, qui l'assumera pendant 10 années. C'est ensuite Roger Trabichet, pilier chablaisien de la première heure qui assura la présidence jusqu'en 2018. Aujourd'hui, c'est Grégoire Berthon qui l'assume.

Au cours de toutes ces années, l'association a défendu activement les piégeurs et obtenu des avancées significatives pour devenir un partenaire essentiel de la fédération sur la question des espèces "nuisibles". Jusqu'à la fin des années 90, il n'était possible de piéger que durant la période hivernale, soit de la fermeture de la chasse jusqu'au 31 mars. Cette réglementation s'expliquait bien naturellement par la qualité des peaux de renards, fouines et martres, que les piégeurs capturaient activement en vue du marché de la fourrure de Chalon-sur-Saône. La disparition de ce marché a provoqué la régression du piégeage des petits prédateurs, les pratiquants jugeant inutile de tuer un animal pour rien. Aussi, la "chasse par piège", est devenue une "destruction par nécessité" et l'association a

milité pour une ouverture allongée jusqu'au 30 juin, qu'elle a pu obtenir de l'administration avec l'aide de la fédération départementale des chasseurs. C'est de cette époque que datent les "fiches de plainte" pour dégâts des "nuisibles", un élément essentiel pour obtenir l'application de la loi nationale en Haute-Savoie : le piégeage des espèces autorisées est désormais possible toute l'année.

Il y a 30 ans, une vingtaine d'espèces étaient piégeables. En 2012, l'application de la nouvelle loi qui donne autorité au ministère pour fixer la liste départementale, a réduit à seulement trois le nombre d'espèces piégeables en Haute Savoie : le renard, la fouine et la corneille ; l'administration ayant refusé le classement de la pie et de la martre malgré des dossiers étayés et complets établis en concertation entre les piégeurs et la fédération.

Chaque année, l'association participe à 2 sessions de formation qui agrémentent une vingtaine de nouveaux piégeurs. Malheureusement, seule une petite centaine de piégeurs sont actifs sur le département.

Désormais, l'un des objectifs de l'association est de venir en aide aux personnes subissant des

dégradations animales avec un niveau de plaintes jamais atteint jusqu'alors. Les restrictions imposées par le ministère réduisent de plus en plus le champ d'action des piégeurs qui doivent tenter d'apporter des solutions à des habitants totalement démunis face aux dégradations de leurs biens (isolation dévastée par les fouines, jardins ravagés par les blaireaux, semis avalés par les corneilles, fruits abimés par les pies, poulaillers anéantis par les renards, les fouines ou martres...). Les problèmes ne font qu'augmenter et les piégeurs apportent désormais un véritable service d'intérêt public, de manière totalement bénévole et désintéressée.

Tandis que l'association des piégeurs agréés peine à recruter de nouveaux membres alors que les besoins sont en pleine expansion, la charge prospective du nouveau comité est importante pour envisager l'avenir du piégeage dans une société qui aura les plus grandes difficultés à cohabiter avec les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), selon la nouvelle nomenclature imposée par les textes nationaux. Souhaitons que ce maillon essentiel de la chasse arrive à relever ce nouveau défi.

ROGER TRABICHET



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



en Haute-Savoie, près de 300 femmes disciples de Saint-Hubert arpentent les sentes et territoires haut-savoyards pour s'adonner avec passion à la pratique de la chasse. Années après années, ce chiffre ne cesse de croître et bat en brèche l'a priori machiste qui entoure la pratique de la chasse.

Adeptes des chasses collectives ou solitaires, férues de la quête du grand gibier ou de la recherche de la petite faune, à la chasse, les femmes se retrouvent dans tous les modes de chasse. D'ailleurs, c'est souvent avec engagement, brio et fermeté qu'on les retrouve désormais en responsabilité dans la conduite des sociétés de chasse du département.

Afin de fédérer ces pratiquantes, une association départementale a vu le jour il y a quelques semaines : "**Chasseresses des Alpes - Haute-Savoie**". Présidée par Élise Léger, chasseresse passionnée à Sevrier au bord du lac d'Annecy, elle est née de la volonté de quelques femmes désireuses de créer une synergie pour promouvoir la chasse chez les femmes et recruter de nouvelles adeptes.

Au travers de cette association, les chasseresses souhaitent également être en lien étroit avec la fédération départementale des chasseurs pour pouvoir apporter leur contribution aux réflexions, à la gestion ou la reconnaissance de la chasse en Haute-Savoie. La communication et l'échange avec le grand public sont également des engagements forts voulus par les chasseresses des Alpes. Elles comptent bien agir dans le département pour mettre leur sensibilité féminine au service de la découverte de la nature et de la promotion des arts cynégétiques alpestres. Elles n'en n'oublient pas pour autant la convivialité et comptent bien aussi rassembler ses membres autour de moments festifs riches en échanges cynégétiques.

"Chasseresses des Alpes" n'en est qu'à ses balbutiements. Son projet est ambitieux et a besoin du soutien et de l'engagement de toutes et de tous. Vous êtes chasseresse en Haute-Savoie, vous souhaitez soutenir ce mouvement de défense de la chasse au féminin, n'hésitez-pas à contacter l'association.

G.C.



Contact :
Élise Léger : chasseressesdesalpes@gmail.com

© Olivier Tonin



Les cerfs du massif Arve et Giffre, une étude originale des déplacements saisonniers...

Au cours de la décennie 2010, plusieurs questions sont remontées auprès de la fédération départementale des chasseurs concernant l'utilisation de l'espace Arve et Giffre par le Cerf Elaphe. Réintroduit dans les années 70, à l'initiative des responsables cynégétiques et de l'administration, l'espèce est désormais bien implantée sur ce massif, avec des effectifs comptés chaque année de près d'un millier d'individus. Cette espèce est beaucoup plus ubiquiste que les connaissances anciennes le prévoyaient, et les chasseurs constatent l'apparition de nouvelles problématiques liées à sa capacité d'adaptation : concentrations sur les zones d'hivernage, déplacements inter-massifs, "migrations" saisonnières, impact potentiel avec les autres espèces (chamois, chevreuil, galliformes...).

De manière à répondre efficacement à l'attente des gestionnaires locaux (chasseurs, élus), le Président André Mugnier et son conseil d'administration, ont proposé un projet d'étude axé sur le marquage de cerfs et biches par collier GPS. Il a reçu l'accord de l'OFB et de la FNC pour une aide financière au titre de l'écocontribution, nouveau dispositif de financement élaboré à la demande du Président de la FNC Willy Schraen et né de la dernière loi sur la chasse de 2019.

Une première phase de capture de 15 animaux par télé-anesthésie a été envisagée en début d'année, sur autorisation du préfet et de ses instances (DDT, DDPP), en collaboration avec nos collègues de la fédération des chasseurs de l'Ain (qui disposent des formations et de la compétence nécessaire) et sous le contrôle du docteur vétérinaire/pompier de Sallanches pour la délivrance et l'utilisation des produits nécessaires. Une convention avec l'Hepia de Genève a permis de finaliser la fourniture des colliers GPS et leur suivi une fois posés. Ce projet n'aurait pu aboutir dans de tels délais sans cette capacité multipartenariale qui est une force reconnue de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie.

Au cours des mois de février à mai, les techniciens de fédérations se sont donc investis aux côtés des chasseurs et responsables des sociétés de Morillon, Samoëns et Sixt pour le Giffre, et Servoz, Chamonix, les Houches pour l'Arve afin d'équiper **9 biches et 4 cerfs** de

colliers ; un cinquième cerf trop jeune est reparti sur Sixt avec de simples boucles d'oreilles. **6 biches et 2 cerfs proviennent de la vallée de l'Arve, pour 3 biches et 2 cerfs sur celle du Giffre.**

De nombreuses nuits furent nécessaires, pour un résultat qualifié de très correct par les spécialistes, sans aucune blessure. En effet, si l'observation de cerfs à proximité des routes est très régulière au moment des comptages de printemps, leur capture nécessite de respecter des caractéristiques très précises pour être efficace, sachant qu'un cerf "loupé" ne se laissera plus berner. À

la lumière des constats réalisés au cours des sorties, cerfs et biches font preuve d'une capacité d'adaptation, d'observation assez incroyable, qui mérite le respect et renforce l'admiration envers un animal assez exceptionnel.

Les colliers émettent régulièrement leur signal à heures régulières, ce qui permet de dresser des cartes assez précises des déplacements journaliers de chaque animal. Après une phase printanière de stabilité, les animaux ont commencé leurs déplacements dès la fin du mois de mai, avec de grandes différences individuelles : depuis le cerf



© Pascal Roche





"patriarche" attaché à son coin de forêt, jusqu'au "pellerin" qui change carrément de vallée pour son estive, les écarts constatés sont importants.

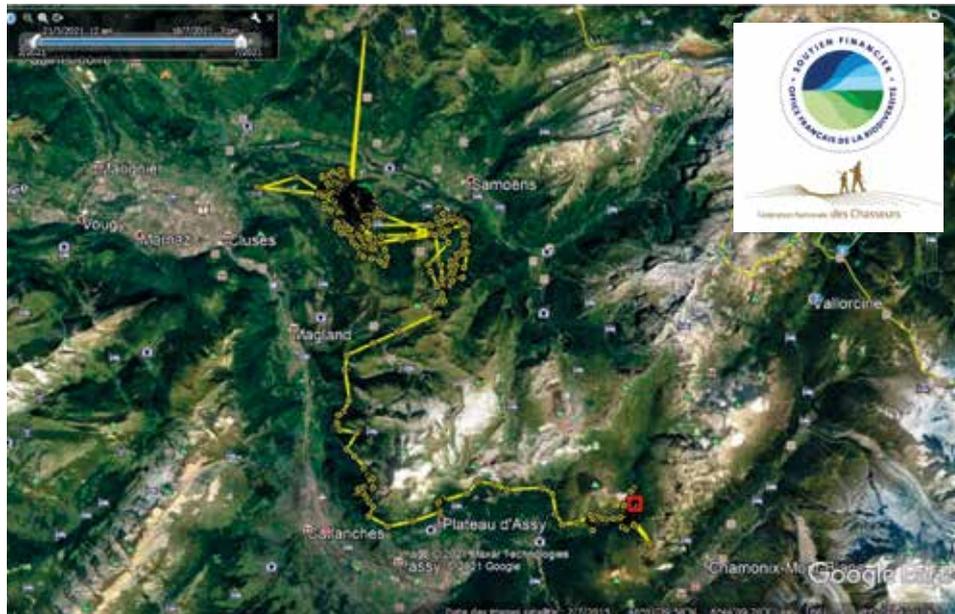
Une remontée en altitude est évidemment constatée, mais le phénomène n'est pas systématique, loin s'en faut. Des compléments d'informations sont apportés par les nombreux bénévoles qui parcourent la montagne en cette saison, et observent les animaux à la jumelle.

Les colliers fonctionneront deux saisons, avant un déclenchement à distance pour les récupérer. Il est donc fortement recommandé de respecter les animaux marqués lors des deux prochaines saisons de chasse, pour nous permettre d'engranger un maximum de localisations, chaque GPS étant une mine d'informations qui seront dépouillées par l'Hepia. Les ACCA des Pays Arve et Giffre et du Mont

Blanc sont toutes concernées, et nous comptons sur les présidents pour bien rappeler ces consignes aux chefs d'équipes et chasseurs. Nous informerons aussi nos voisins Valaisans.

Tous nos remerciements aux présidents et chasseurs investis dans cette opération originale, de laquelle nous attendons de nombreuses réponses.

P.R.



3/ Mâle Morillon Les Maissonnettes – collier n°14 – capture 5 le 20 mars 2021 (1 point aberrant)

ARMURERIE DES 2 SAVOIE

04 79 32 58 01

ATELIER SUR PLACE

Un **ARTISAN ARMURIER**,
Julien BIRCK, à votre service.

- > doublement diplômé de l'École de Liège.
- > expérience acquise auprès d'armuriers de renom.

CUSTOMISATIONS & CRÉATIONS POSSIBLES

TOUS TYPES DE MONTAGES LUNETTES CROCHETS

SAVOIR-FAIRE & CONSEILS

POSSIBILITÉ DE RÉGLAGES PERSONNALISÉS
DE VOTRE TOURELLE AVEC ÉTUDE BALISTIQUE

FREINS DE BOUCHE AD2S
FILETAGES CANONS RÉALISÉS SUR PLACE

+ DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

COORDONNÉES

400, avenue de la Libération
73400 UGINE | 04 79 32 58 01
armureriedes2savoie@orange.fr

ARMURERIE
principalement dédiée
au monde de la CHASSE.

SUIVEZ-NOUS !





ACCA de Cordon : Merci à Serge Blondet



Après plus de 45 années passées au service des chasseurs de l'ACCA de Cordon (tu as été 20 ans secrétaire de l'ACCA et 25 ans président), tu as décidé de passer la main.

Tous les membres de l'ACCA tiennent à te remercier chaleureusement pour cet engagement dévoué tout au long de ces années. Nous te souhaitons une bonne retraite en formant le vœu que tu puisses vivre tes passions rurales avec encore plus d'intensité.

Après tous ces services rendus, nous comptons aussi sur Saint-Hubert pour qu'il t'offre beaucoup de joie, de beaux moments de partages avec tes compagnons de chasse et de belles émotions avec ton fidèle Bruno du Jura sur

les pentes de la commune de Cordon que tu connais comme le fond de ta poche. Nul doute que les truites, les chanterelles et les chevreuils n'ont qu'à bien se tenir !

Merci encore Serge pour cet investissement hors norme et pour ta proximité encore bien présente. Il n'est pas facile de te succéder mais il est rassurant pour nous de pouvoir compter sur ton expérience et ton œil avisé pour conduire aux destinées de notre ACCA.

ACCA de Cordon

La fédération des chasseurs s'associe à l'ACCA pour remercier Serge Blondet pour tout le travail qu'il a accompli au service de la chasse et des chasseurs.

ACCA de Passy, une superbe journée !

Les équipes de Bressy-Payraud ont eu la chance de vivre une journée de chasse exceptionnelle au cours de la saison passée.

À l'issue de la traque, c'est Toni Desousa qui a eu le privilège de prélever ce superbe cerf portant 18 cors.

L'animal accusait 162 kilos vidé sur la bascule. Il est impressionnant et pourtant il n'avait jamais été repéré auparavant sur l'immense territoire de Passy.

Bravo au président de l'ACCA, Jean Gazzano et à toute son équipe pour l'excellente gestion de leur beau territoire.





ARMES CONCEPT

CHASSE & TIR



Votre Armurerie professionnelle à Aix-Les-Bains



Grand choix d'armes neuves & d'occasion

Reprise - Dépôt vente

Deux armuriers diplômés de l'école de Liège

- ⊙ Toutes réparations
- ⊙ Réglages en stand
- ⊙ Mise en conformité
- ⊙ Études personnalisées
- ⊙ Tunnel de tir 50, 100 et 200 mètres
- ⊙ Distributeur officiel des plus grandes marques



Armes concept

2 avenue de Verdun - 73100 Aix-les-Bains - 04 79 61 47 35
www.arnesconcept.fr





LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC des Aravis et de la Semine

ACCA de Bluffy, du travail pour la collectivité...



© ACCA Bluffy

Début juillet, comme chaque année, la petite équipe des chasseurs de l'ACCA de Bluffy a organisé la "corvée" au bénéfice de la commune et de l'ensemble de ses administrés. Ce rendez-vous traditionnel permet aux chasseurs d'entretenir les pistes et les chemins forestiers en élaguant, débroussaillant et évacuant les embâcles. Ils contribuent également à la réouverture des prairies d'altitude afin de maintenir la qualité paysagère de la commune et la diversité des milieux favorable à la biodiversité. Ces journées sont aussi l'occasion d'entretenir de bonnes relations avec les élus locaux, invités à se joindre aux chasseurs ; une occasion unique de les informer sur les activités cynégétiques. Toutes les générations étaient représentées lors de cette matinée de travail qui s'est clôturée dans la bonne humeur, autour d'un bon repas bien mérité et dans le strict respect des gestes barrières.

Maxence Bouvier

ACCA de Challonges, les chasseurs ont du coeur

Les membres de l'ACCA de Challonges entourent la petite Isalys et sa famille, habitants de la commune de Challonges.

Dimanche 18 juillet, ils ont organisé une vente de repas au profit de l'Association DEFISalys.

Terrine de sangliers aux trompettes, ragout de cerf et gratin de pommes de terre aux cèpes étaient à la carte de cette action de cœur qui a connu un franc succès. Quelques 180 repas ont été vendus et les bénéfices seront remis à l'association pour soutenir et accompagner la petite Isalys.



© Magali Billiat



devient



Chasse loisir / Tir sportif
Atelier de réparation
Armes neuves et occasions
Catégories C et D
et prochainement B
Vêtements et chaussures
Armoires fortes

L'armurerie déménage !

A découvrir fin septembre

nouvelle adresse, nouveaux locaux !



chemin de Thol 01510 Artemare
contact@armurerie-caland.fr

04 79 81 31 40

HOMMAGE à Michel BOUVIER

Michel vivait dans le sud de la France depuis un certain nombre d'années. Il a quitté les siens ce 29 juin 2021, après un combat difficile contre la diminution progressive de ses capacités, dont il était totalement conscient.

Michel était entré à la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie le 8 juillet 1974 en qualité de garde-chasse fédéral. Comme ses collègues, il était ensuite devenu garde de l'office national de la chasse et de la faune fauvage.

Il faisait partie de cette génération de gardes totalement dévoués à la cause cynégétique qui, bien que chargés de la police de la chasse, participaient à la gestion cynégétique départementale, assuraient un certain nombre de missions administratives et techniques au service de la fédération et entretenaient des relations très étroites avec l'ensemble des présidents d'ACCA et des chasseurs.

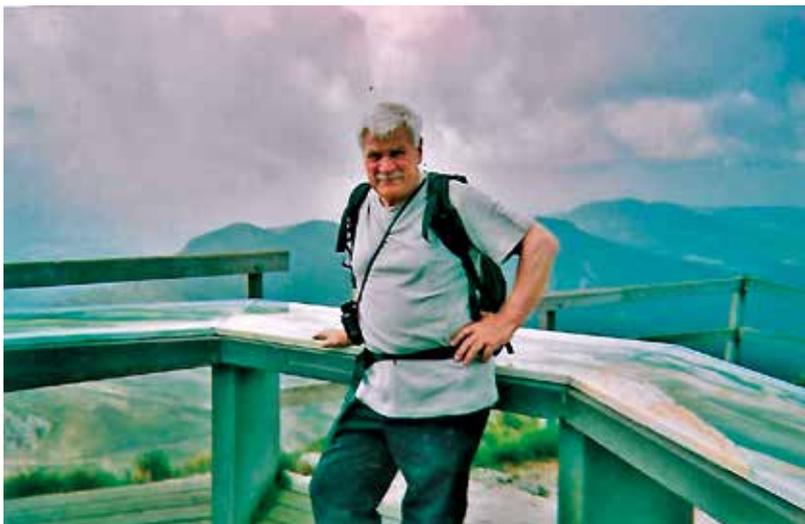
Michel était de cette fibre, doté d'un caractère bien trempé, parfois bougon, parfois pince sans rire, mais toujours consciencieux, attaché à son travail et efficace.

Après 25 années de bons et loyaux services à la chasse, Michel prenait sa retraite en 1998, au moment où le corps des gardes nationaux quittait définitivement le sérail des fédérations des chasseurs. Le conseil d'administration de la fédération, sous l'égide de son Président, Jean-Louis Prevond, lui avait rendu hommage le 9 décembre 1998, ainsi qu'à ses collègues Jean Sallaz et Jean Gay.

Michel avait continué ensuite, quelques temps encore, de s'investir au service de la fédération, en qualité d'estimateur de dégâts de grand gibier.

Le président André Mugnier, le conseil d'administration, le personnel de la fédération, au nom de l'ensemble des présidents et chasseurs de Haute-Savoie, présentent à sa compagne, sa famille et tous les siens leurs plus sincères condoléances et les assurent de toute leur gratitude.

Merci Michel. Repose en paix.



HOMMAGE à Bernard DI GLÉRIA, ACCA Doussard



Il est des amis à qui l'on doit quelque chose et des copains à qui l'on doit beaucoup. Toi, Bernard, tu étais de ceux là.

Tu nous a quittés en ce début d'année, "en faisant vite en te cachant, pour ne pas déranger les gens" comme chantait Brassens.

Garde chasse particulier, secrétaire, délégué sanglier, vice président, tes fonctions aux sein de l'ACCA ont été nombreuses. Tu étais toujours disponible, discret et généreux. Tu utilisais la sagesse du passé pour mieux vivre le présent.

L'ACCA de Doussard présente à Laurent et toute sa famille ses sincères condoléances.

Salut Bernard et merci.

LES TITRES À LIRE...

Un chasseur en campagne...

19,90 €



Le livre pour les chasseurs...

NE LE MANQUEZ PAS

Disponible à la fédération
des chasseurs
de la Haute-Savoie

Le Président de la fédération nationale des chasseurs, Willy Schraen, s'exprime largement sur l'avenir de la chasse et de la ruralité.

Dans cet essai, Willy Schraen se livre à une évaluation de notre société fracturée, dont les élites ont longtemps ignoré la vie des citoyens ruraux, il propose des solutions pour une reconquête de territoires par les citoyens et un remaillage entre ville et campagne, dans lequel une chasse éthique et raisonnée doit à la fois se maintenir et trouver sa place.

Willy Schraen l'affirme haut et fort : "**la chasse est trop belle pour mourir d'incompréhension et la nature sans la ruralité ne pourrait survivre bien longtemps**".

Préface de Me Éric Dupont-Moretti

240 pages - 19,90 €

Contact : Rachel Cénille & 04 50 46 89 21

email : rcenille@chasseurs74.fr

Callie, une chienne de rouge en montagne...

L'ouvrage d'un chasseur haut-savoyard passionné !

Célèbre conducteur de chiens de sang haut-savoyard, et chasseur de chamois passionné, Jacques Puthod nous partage, à travers son livre, un récit touchant de sa riche expérience.

À travers cet ouvrage, il rend hommage à nos belles montagnes mais surtout, Callie, sa chienne de sang et "douce compagne de vie et d'aventures montagnardes". Un livre aussi touchant que passionnant.

À commander sur notre boutique en ligne :

<https://www.instinctivement-nature.fr>



Les consignes élémentaires de sécurité en Battue :

Déplacement à pied

Transportez votre arme vide, cassée ou culasse ouverte.

À l'arrivée au poste

- 4 Repérez votre poste et vos voisins immédiats.
- 4 Repérez votre zone de tirs sécurisés.
- 4 Tenez votre arme et manipulez-la sans que jamais les canons ne soient dirigés vers une zone dangereuse.
- 4 Vérifiez l'intérieur de vos canons et ne laissez jamais vos doigts sur les queues de détente.
- 4 Ne posez jamais votre arme sur des supports fragiles.
- 4 Attendez le signal de début de battue pour charger votre arme et déchargez là au signal de fin.

En présence d'un gibier

- 4 Identifiez formellement le gibier avant de tirer.
- 4 Ne quittez votre poste sous aucun prétexte.
- 4 Placez-vous selon les consignes reçues et ne bougez plus.
- 4 Seul le rabatteur qui est responsable de ses chiens peut aller sur un ferme.

Le tir

- 4 Le tir doit toujours être obligatoirement fichant et à courte distance.
- 4 Ne tirez qu'avec certitude, un animal bien identifié dont le tir est autorisé. Dans le doute abstenez-vous.
- 4 Le tir doit respecter votre angle de sécurité par rapport à vos voisins ou à tout autres zones dangereuses.

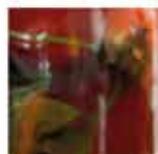


Gamm vert

N°1 DE LA JARDINERIE*



JARDINAGE,
VÉGÉTAUX,
ANIMAUX,
PRODUITS RÉGIONAUX,
VÊTEMENTS ET
CHAUSSURES



Jardinerias appartenant
à la **coopérative
agricole**



Plans et horaires sur le site de
votre magasin **Gamm vert**  .fr



01
**BELLEGARDE
CHATILLON EN
MICHAILLE**

ZAC Pierres Blanches
04 50 48 11 24

CROZET

Gamm vert Village
ZAC de la Vie Chatelme
04 50 40 29 95

PREVESSIN-MOËNS

PAE du Clos de Magny
04 50 42 66 54

73

CHINDRIEUX

Gamm vert Village
Route de la Chambotte
04 79 54 51 39

DÉTRIER

Route du Lac
04 79 25 75 56

74

ALBY/CHERAN

Route d'Héry
04 50 68 20 80

BONNE

PAE de la Menoge
04 50 39 21 38

BONNEVILLE

Avenue de la Gare
04 50 97 16 77

CRUSEILLES

Gamm vert Village
Les Moulins
04 50 44 11 33

DOUVAINE

Zone des Esserts
04 50 31 91 40

DOUVAINE

Gamm vert Village
Route de Messery
04 50 94 07 47

FRANGY

Z.A. des Bonnets
04 50 32 23 93

GROISY

Le Plot
04 50 68 03 47

LE GRAND BORNAND

Gamm vert Village
Chef-Lieu

04 50 02 35 50

SALLANCHES

Route du Fayet
04 50 58 11 49

TANINGES

Route d'Annemasse
04 50 34 22 48

THÔNES

Route d'Annecy
04 50 32 77 20

VALLEIRY

Route de St-Julien
04 50 04 32 33

Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48

Packs ouverture



Sauer 100 bois en 30.06

Avec lunette 1-6x24

Canon fileté - Chargeur 4 coups

1890 €



Bar MK3 HC Compo

Cal 300 - 30.06

Avec point rouge

2270 € 1890 €



RX Helix Black

Cal 9.3x62

Avec point rouge

3350 € 2990 €

Stock dispo : 1

Nouveautés

Distributeur Officiel



Gamme

de Monoculaire portatif,

de Jumelles,

de Lunette thermique : ex Thunder TH35



2690 €



Carabine LINERGIE à culasse linéaire

Cal 308 - 30.06 - 300 - 9.3x62

Rechargement ultra rapide

Chargeur amovible 3 à 5 coups

Version bois ou synthétique

1650 €



Benelli

Carabine Benelli LUPO

Cal 30.06 - 5 coups

Canon fileté

1490 €

Sanglier courant

Séance sur rendez vous

Tél : 04.50.71.04.48

4 Tireurs minimum

Tarifs : 20 € la séance + achat munitions

ou

40 € avec munitions fournies



Stand

Faites régler vos armes
dans notre stand extérieur

à 50 -100 -150 -200 m

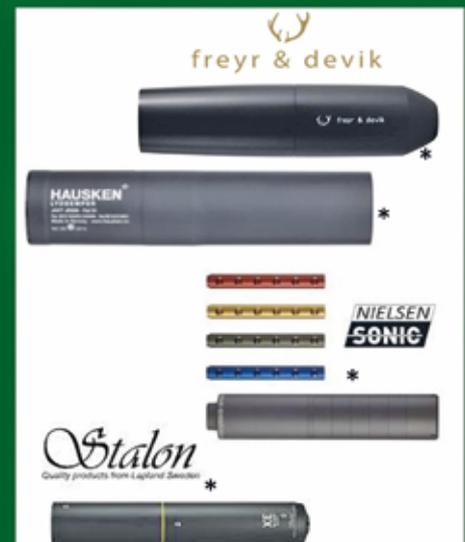
Gammes d'optiques dans notre magasin



Chaussure
Super Granite GTX
Étanche
Crampons amovible

320 €

Réducteur de son



Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

* **Armes Cat C soumis à déclaration**

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles